

ENTREPRISE

# L'émeraude de Protector



Protector: nouveau logo, la direction et les partenaires des moulins locaux.

**Claude Quartier**  
**Sous le slogan «Créons la nutrition de demain», Protector change son logo mais conserve son modèle économique.**

Quarante-cinq personnes pour assurer la gestion et le conseil technique, une centrale à Lucens pour la fabrication des prémixes et des aliments spéciaux, une cinquantaine de moulins partenaires dans toute la Suisse: Protector a réussi le mariage de la proximité et de la centralisation. Vert est la couleur de l'espérance, d'où le nouveau logo de Protector qui gagne des parts de marché.

Devant le P de «Protector», vous trouverez désormais une gemme verte aux reflets profonds. Comme un bonbon ou une pierre précieuse: une émeraude en l'occurrence. C'est la nouvelle identité visuelle de la maison qui abandonne le puzzle classique des animaux de la ferme, pour une symbolique un rien mystérieuse.

Selon Alain Favre, directeur, «cette gemme que l'on trouvera dans toutes les maisons du groupe et dans le monde entier symbolise la rareté qui devient précieuse si elle est travaillée par de bons artisans. Ainsi, les produits de base deviennent aliments de haute qualité, aliments eux-

mêmes transformés en produits haut de gamme par l'intermédiaire du cheptel affouragé».

Tout cela est symbolisé par l'émeraude: pourquoi pas. Mais l'essentiel demeure, c'est-à-dire une recherche constante de la performance par l'évolution des techniques dans le cadre d'une nutrition responsable.

**Performance et responsabilité**

La performance demeure la condition sine qua non de la productivité. Par exemple, Protector s'est fixé pour objectif d'atteindre 30 porcelets sevrés par truie, ce qui exige une maîtrise de tous les maillons de la chaîne de production, de l'hygiène à la nutrition.

Mêmes exigences dans toutes les productions animales, de la chèvre au bovin.

L'évolution des connaissances scientifiques induit le progrès technique. Protector bénéficie de la recherche fondamentale d'un grand groupe international et des savoir-faire locaux d'une maison bien implantée dans le terrain depuis cinquante ans. Elle en fait profiter ses clients: moulins et producteurs.

Quant à la nutrition responsable, c'est un concept qui prend en compte les notions toutes nouvelles «d'empreinte écologique» et un peu plus an-

ciennes de «protection des animaux». Ainsi, la nutrition responsable cherche à accroître les performances indispensables à la bonne marche économique des exploitations en optimisant l'efficacité alimentaire des matières premières de base.

Un tel programme, facile à énoncer, un peu plus compliqué à symboliser dans une émeraude, devient simplement hors de portée pour le petit fabricant d'aliments. Impossible pour les moulins locaux de Cossonay ou de Payerne d'avoir l'infrastructure technique nécessaire et le personnel spécialisé pour atteindre de tels objectifs. D'où l'intérêt toujours renouvelé du modèle Protector, qui s'appuie sur une cinquantaine de moulins locaux en Suisse pour diffuser ses connaissances et ses prémixes.

**Proximité et centralisation**

Depuis sa création en Suisse en 1957, Protector s'est spécialisé dans l'assistance aux fabricants d'aliments et aux éleveurs. Sur la base des céréales fournies par les producteurs au moulin local, des aliments complets sont fabriqués sur place avec vitamines, oligo-éléments, protéines pour compléter la formulation. Le tout selon les directives Protector qui fournit les compléments fabriqués à Lucens. Il y a donc une interaction très forte entre le local et

le national, voire même avec le mondial en ce qui concerne la recherche, et c'est ce qui fait l'originalité de la maison.

Sur le terrain, les moulins locaux partenaires se disent satisfaits de la formule qui leur permet de s'appuyer sur un service technique très solide et de disposer d'une gamme d'aliments très diversifiée.

Côté producteurs, ça marche. A Lucens, la vente de prémixes augmente, d'où l'on en déduit que les parts de marché augmentent parallèlement. La qualité et la multiplicité des services (conseils, reprises des céréales, aliments à façon), la confiance basée parfois sur un demi-siècle de relations de proximité font que ce modèle économique tient bien la route.

Et pourtant, Dieu que la concurrence est rude sur le marché des aliments où la pression sur les prix et le rythme de la restructuration en cours ne facilitent pas les choses. Mais comme le remarquent les gérants propriétaires de ces moulins locaux: «Il n'y a pas une seule réponse aux besoins du marché. Et bien que la production d'aliments soit en majorité concentrée dans quelques grandes unités, il y a aussi de la place pour la décentralisation et la proximité».

C'est dans ce cadre original que la notion de nutrition responsable peut naître plus facilement qu'ailleurs pour essayer plus loin.

## Les moulins partenaires romands

- Aebi Michel, Moulin de l'Oie, Bogis-Bossey.
- Moulin agricole des Ponts-de-Martel S. à r.l., Les Ponts-de-Martel.
- Charmillot SA, Moulin agricole, Vicques.
- Moulin Chevalier SA, case postale 7, Cossonay-Ville (dépot Cuarnens), bio.
- Moulin Dougoud SA, Promasens.
- FELA, case postale 257, Cadenzazzo.
- Moulin agricole, 7, rue de la Marmalaz, Valeyres-sous-Rances.
- Moulin agricole de Payerne

- SA, Payerne.
- Moulin agricole Romont SA, 11, impasse Maladaire, Romont.
- Moulin et huilerie, Bovet et Fils S. à r.l., Sévery.
- Moulin de La Vaux Aubonne SA, P.-A. Pantet, Aubonne.
- Moulin Neuf, Matran, Posieux.
- Bize, Moulin agricole, Corcelles-le-Jorat.
- Raymondaz S. à r.l., Moulin agricole, 2, Les Scies, Valangin.
- Moulins agricoles genevois, M. Mory, 14, route de la Plaine, La Plaine.

CANTON DU VALAIS

## Le président de Nendaz prend les rênes du GPMVR

Brigitte Gabbud

**Francis Dumas a été élu président du Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR) le 10 septembre dernier, lors des assises annuelles de ce mouvement.**

endosser le rôle d'ombudsman dans cette affaire qui défraie la chronique en Valais. Le sénateur Jean-René Fournier devrait favoriser l'établissement d'un dialogue fructueux entre les communes concédantes, celles touchées par le passage de la ligne à très haute tension sur leur territoire et les grandes entreprises qui fournissent l'électricité.

**L'agriculture bien représentée**

Le GPMVR, fondé en 1947, est un mouvement de défense des intérêts montagnards. Il regroupe pratiquement toutes les communes valaisannes à l'exception des villes. Ce lobby de la montagne valaisanne défend les intérêts des montagnards dans les domaines de l'électricité, de l'agriculture, des transports, de la politique régionale ou encore du tourisme.

De nombreuses personnalités valaisannes, des présidents de commune, conseillers nationaux et députés au Grand Conseil se sont succédé au comité de cette organisation. Président depuis 2001, Jean-Daniel Antille, actuellement chef de l'Antenne régionale du développement économique du Valais romand, a souhaité remettre son mandat. Francis Dumas, président de la commune de Nendaz, le remplace dans cette fonction.

Cette 63<sup>e</sup> assemblée du GPMVR a également permis l'entrée de la première femme au comité, Véronique Jenelten-Biollaz. Cette dernière, députée au Grand Conseil valaisan, est également cheffe de l'influent groupe agricole du parlement cantonal. Elle est aussi à l'origine de l'initiative qui souhaite promouvoir l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des bisses valaisannes.

Le milieu agricole valaisan étoffe avec cette élection sa représentation au GPMVR après l'arrivée de Jacques Pralong, agriculteur et ancien président de la Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens, et de Gérard Genoud, agriculteur et conseiller communal d'Anniviers en charge de l'agriculture, qui ont tous deux fait leur entrée au comité en 2009.

**Produits de montagne**

C'est donc devant un parterre de connaisseurs que Jacques Bourgeois, directeur de l'Union suisse des paysans, et orateur du jour a, après un bref rappel de l'environnement actuel dans lequel évolue l'agriculture mondiale et nationale, énoncé quelques pistes de réflexions devant permettre à l'agriculture valaisanne d'évoluer favorablement. Il a encouragé un positionnement clair des produits de montagne, une synergie renforcée avec les autres secteurs économiques et une optimisation des structures.

**Nouvelles des firmes**

### PRP Technologies mène ses clients en bateau

Le mercredi 8 septembre, PRP Technologies a fêté ses plus anciens et fidèles clients. Tous ceux qui avaient commencé à utiliser les produits PRP entre 1980 et 1984 ont été conviés à une petite croisière sur le lac de Neuchâtel, avec apéritif et repas à l'appui.

La préservation du capital sol et de l'environnement: l'érosion est le premier facteur de dégradation des sols. En France, le Laboratoire central des ponts et chaussées développe un dispositif de la sensibilité des sols aux processus érosifs, par l'utilisation in situ d'un appareil de mesure: l'érodimètre à jet mobile. Ce laboratoire a mis en évidence l'effet de PRP Sol sur la résistance à l'érosion. Les données enregistrées montrent une diminution significative des quantités de terre érodées comprises entre 20 et 50% selon les situations. Dans le domaine des gaz à effet de serre, l'augmentation de la quantité de matière organique dans le sol permise par l'action de PRP Sol participe au stockage du carbone.

PRP TECHNOLOGIES, 1580 AVENCHES



En bref

### Les lièvres s'en prennent aux cultures maraîchères

Menacés de disparition il y a quelques années, les lièvres ont si bien proliféré dans la plaine de l'Orbe que le canton de Vaud autorise exceptionnellement leur chasse. Ces mammifères causent en effet des dégâts considérables à des champs de salades. La décision publiée vendredi dans la *Feuille des avis officiels* ne concerne que le secteur situé entre Orbe et Yverdon-les-Bains, a précisé Cornelis Neet, chef du Service vaudois des forêts, de la faune et de la nature. Sur la centaine de secteurs que compte le canton, un certain nombre ont été fermés à la chasse au lièvre pour reconstituer la population de ces lagomorphes. La stratégie a porté ses fruits. Mais le canton est maintenant obligé de prendre des mesures urgentes, car les lièvres s'en prennent aux cultures maraîchères situées au nord de la plaine de l'Orbe.

SP

SP